



## **OFFRE D'EMPLOI**

### **Intervenant Gymnastique Artistique (pratique non compétitive)**

La Jeanne d'Arc Alouettes de Caluire est une association loi 1901 omnisports, fondée en 1908, dont la gymnastique constitue le socle. Elle est affiliée à la FFCO, la FSCF, la FFGym et de nombreuses autres fédérations délégataires.

Depuis 2016, la JAAC a développé la gymnastique artistique en pratique non compétitive, et propose cette pratique à tout public de 5 ans aux adultes, au sein d'une salle spécialisée, avec une équipe de 5 intervenants dédiés.

Dans le cadre de son développement, la JAAC recherche un intervenant pédagogique, pour une prise de poste en septembre 2025, devant permettre de compléter l'équipe.

#### Missions :

- Encadrement de groupe d'adhérents en gym loisir, de la baby gym (4/5 ans), aux adolescents (13/15 ans), en gymnastique artistique féminine
- Relation privilégiée avec les adhérents tout au long de la saison dès le processus d'inscription
- Travail en équipe avec les autres intervenants du secteur Activités Gymniques et de l'ensemble de l'association
- Participation à la gestion du matériel et des locaux mis à disposition
- Participation aux événements de l'association

#### Compétences attendues :

- Compétences techniques d'enseignement en gymnastique artistique reconnues (diplômes, expériences professionnelles)
- Bonne capacité relationnelle
- Capacité de travail en équipe

#### Horaires de travail

- Mardi 17h15/20h15 (2 groupes)
  - Mercredi 14h/19h30 (4 groupes)
  - Samedi 9h/11h (2 groupes)
- Possibilité suivant compétences d'intervenir également le vendredi soir de 19h à 21h sur un groupe Gym Freestyle 11/15 ans.

- Formation et diplôme : BPJEPS Mention GA ou Mention APT avec expérience en gymnastique artistique ; licence STAPS ; CQP Mention GA ; diplômes fédéraux
- Contrat et rémunération : Contrat à Durée Indéterminé Intermittent, groupe 3 de la CCNS – Salaire à définir suivant CCNS et expérience acquise – Temps de préparation des séances et d'installation du matériel valorisés sur la rémunération – Jour de carence et subrogation Sécurité Sociale en cas d'arrêt maladie – Participation de l'employeur aux frais de transport en commun

**Pour postuler : envoyer CV + LM à [deleguegeneraljaac@gmail.com](mailto:deleguegeneraljaac@gmail.com)**